

Viticulture

Pratiques d'engrais verts en 2019 dans la Drôme

De plus en plus de viticulteurs bio drômois mettent chaque année en place des engrais verts entre leurs rangs de vignes. Cette synthèse présente les itinéraires techniques de 19 viticulteurs bio dans leur ensemble, les mélanges d'engrais verts les plus courants, ainsi que les différences de pratiques notables entre Nord, Diois et Sud.

A quels moments les viticulteurs sèment-ils et détruisent-ils leurs engrais verts ?

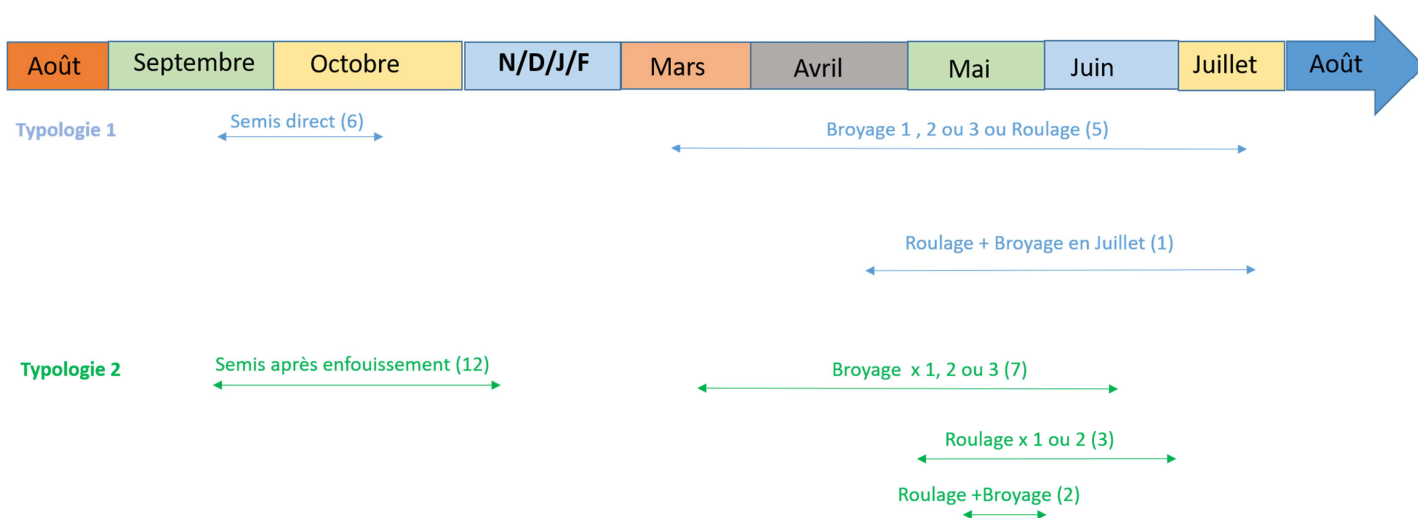


Figure 1 : Itinéraire technique engrais verts Drôme 2019 (nbr viticulteurs)

Globalement, 6 viticulteurs (30%) pratiquent le semis direct. Les semis se déroulent entre fin septembre et début octobre après les vendanges, en fonction des premières pluies. Certains viticulteurs (au nombre de 2), ont semé tardivement début Novembre. Les engrais verts sont ensuite détruits entre mi-Mars et début Juillet, soit par roulage, soit broyage, soit en utilisant les deux techniques. L'enfouissement des résidus est effectué grâce à des griffons ou disques. Pour la majorité des viticulteurs, il a lieu avant le semis.

Comment les viticulteurs gèrent-ils leurs densités de semis et rotations inter rangs ?

Les viticulteurs sèment en grande majorité leurs engrais verts **un rang de vigne sur 2, soit 1/3 de la surface**. Quelques viticulteurs font cependant varier ces rotations selon les besoins de leurs parcelles. Le rang sans engrais verts est alors soit travaillé pour la moitié des viticulteurs, ou enherbé. Dans le diois, les viticulteurs privilégient l'enherbement naturel sur les rangs sans engrais verts, pour limiter les risques d'érosion plus importants dans cette partie de la Drôme.

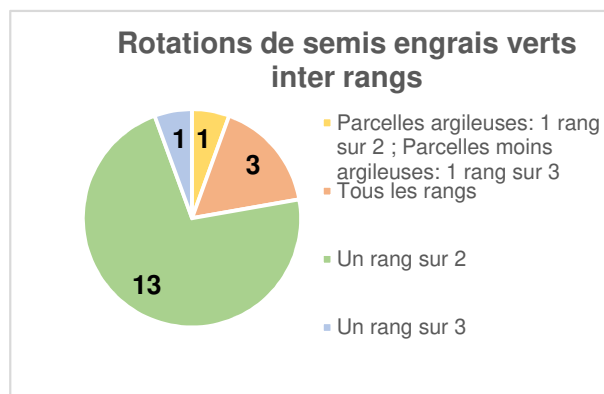


Figure 2 : Rotations de semis engrais verts inter rangs (répartition par nbr de viticulteurs)

D'autre part, les densités de semis ramenées à toute la surface cultivée ainsi que le nombre d'espèces différentes dans le mélange sont plus élevées dans le Diois que dans le Nord Drôme. Dans le diois, c'est en moyenne **197 kg de semences/ha en plein pour 5 espèces dans le mélange** et dans le Nord, une moyenne de **143 kg de semences/ha en plein et de 1,5 espèces¹**. La diversité des espèces et variétale et des densités de semis importantes sont donc des critères plus pris en compte dans le Diois.

Quels sont les mélanges type des viticulteurs et comment varient-ils en fonction de la position géographique ?

Les mélanges sont toujours constitués de légumineuses accompagnées de graminées. Dans le Nord Drôme, 50% des viticulteurs mélangent **1 légumineuse** avec **1 graminée**. Par exemple, la vesce et le seigle fourrager constituent un des mélanges type utilisés. Dans le Diois, contrairement au Nord, **100% des viticulteurs utilisent la vesce**.

Dans 30% des cas la vesce est semée sans autres légumineuses. Le reste du temps, elle est associée à d'autres légumineuses. La féverole est aussi beaucoup utilisée en mélange (7 viticulteurs du Diois l'utilisent). Le seigle est la graminée utilisée dans 88% des cas (50% de plus que dans le Nord). Elle est majoritairement utilisée seule (dans 56% des cas) sans autres poacées.

Une grande particularité des pratiques dans le Diois est **l'utilisation quasi récurrente de la moutarde (78%)**.

🔍 Focus sur les espèces les plus utilisées:

<p>VESCE</p> <ul style="list-style-type: none"> -Capte l'azote atmosphérique -Très couvrante -Production de biomasse importante -Nécessite un tuteur (ne peut pas être semée seule) 	<p>SEIGLE</p> <ul style="list-style-type: none"> -Effet positif sur la structure du sol (système racinaire fasciculé) -Moins sensible aux maladies que l'Orge ou l'Avoine -Joue un rôle de tuteur pour la vesce 	<p>FEVEROLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Utilisation quasi récurrente dans les mélanges drômois -Effet très positif sur la structure du sol (enracinement pivotant et superficiel) -Fixation d'azote atmosphérique importante 	<p>MOUTARDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Restitue la potasse non soluble du sol sous forme soluble -Capte les nitrates -Intéressante dans les sols du Diois avec de forts taux de calcaire actif, car elle capte le soufre, qui permet d'atténuer les blocages du calcaire actif.
--	---	--	--

¹ Ces valeurs, pour être comparables, correspondent à des semis sur la totalité de la surface, même si une majorité de viticulteurs ne sème en réalité qu'un tiers de la surface (un rang sur deux).

Quel est le ressenti des viticulteurs sur cette pratique, et quelles en sont les perspectives?

🕒 Difficultés actuelles de la pratique

Dans le Nord Drôme, la difficulté principale rencontrée est le semis. La moitié des viticulteurs Nord Drôme aimerait semer plus tôt (idéalement en août), mais cela est compliqué à réaliser, car ils attendent les premières pluies qui cette année sont arrivées tardivement fin octobre-début novembre. Quand le semis a été fait au mois de novembre, la levée était trop tardive. Dans le Diois, les difficultés sont plutôt liées à la gestion de la diversité des espèces. Par exemple, 2 viticulteurs rencontrent des problèmes avec le seigle, qui monte haut et très tôt en début de saison. Il est nécessaire de le tondre assez tôt à cause du gel.

🕒 Les effets positifs constatés des engrais verts

L'impact des engrais verts sur la **structure du sol**, et la **réduction de la pousse d'adventices** (ex : chiendent, amarante, rumex, chardons) sont les changements les plus visibles pour les viticulteurs. Une meilleure porosité est systématiquement constatée sur des pratiques d'engrais verts de plus de 5 ans, mais l'est aussi sur des essais de mulch datant de 2 à 3 ans (évolution rapide des sols).

🕒 Perspectives de la pratique

Les pratiques d'engrais verts dans la Drôme tendent à évoluer, et cette évolution se traduit chez certains viticulteurs par :

- L'évaluation de la restitution d'azote** des engrais verts pour espacer les apports d'azote en fonction de ces restitutions.
- Une augmentation de la diversité du mélange**. Ex : ajout de moutarde, de trèfle incarnat, de pois fourrager, de radis chinois...
- Faire des essais d'espèces pluriannuelles** intégrées au mélange (ex : ajout de Sainfoin).

Comment les viticulteurs se sont-ils procurés leurs engrais verts ?

Depuis 2018, Agribiodrôme organise une commande groupée de grains d'engrais verts pour les viticulteurs bio du Diois. L'approvisionnement se fait directement auprès de céréaliers bio drômois. Sur l'année 2020, un 2^{ème} lieu de livraison a été créé dans le nord Drôme à Chanos Curson. Au total, 21 viticulteurs bio ont participé à cette commande qui a représenté un total de **12,2 tonnes** dont 62% de légumineuses et 35% de graminées.

🕒 Perspectives à venir de la commande groupée d'engrais verts

Pour les années à venir, les perspectives de cette commande groupée sont :

- De **densifier les groupes de viticulteurs existants**, notamment dans le Nord Drôme.
- De **proposer ces commandes à d'autres producteurs** qui mettent en place les engrais verts en interculture dans leurs rotations.
- D'inclure d'autres céréaliers fournisseurs** aux commandes et pérenniser ces dernières auprès d'eux d'années en années.
- De **planifier les besoins en engrais verts** des viticulteurs et producteurs, en prenant en compte la production des céréaliers.

Contact Agribiodrôme : Julia Wright - jwright@agribiodrome.fr – 06 98 42 36 80

